



## CHSCT 22/02/2013

Le quorum étant atteint, la séance commence par les déclarations liminaires de CGT FINANCES et SOLIDAIRE FINANCES.

Mme BLANC, répondant à la CGT, dit partager certaines choses notamment les constats et le fait qu'il faut retrouver le chemin du dialogue.

M CORTIJOS précise que la CGT Finances dépose un droit d'alerte concernant les douanes d'Orly, lecture est faite du droit d'alerte, puis discussion malheureusement la Direction des Douanes n'est pas représentée et la DDFIP ne semble pas être au courant de cet état de fait.

### **INSTALLATION TRESORERIE MUNICIPALE DE CRETEIL SUR LE SITE DDFIP**

Les plans sont présentés toutefois compte tenu des remarques ils doivent faire l'objet d'une modification et réorganisation des locaux plus en adéquation avec les besoins .

De nombreuses questions se posent

La CGT souligne qu'à force de rajouter des services (Trésorerie Municipale + service de traitement des chèques), la capacité maximum d'accueil de la cantine sera atteinte.

DC Lemaitre: la capacité de la cantine est de 500 repas cela convient bien.

M Guinodie: aucun pb de capacité.

La question reste en suspens car il n'y a que 250 places assises à la cantine de Créteil....

La CGT demande ensuite si les plans d'évacuation, d'intervention et le Document Technique Amiante seront mis à jour après les travaux....

La direction repousse la question à plus tard.....

PB DU PARKING :les collègues arrivant auront-ils des places ? (solidaires finances)

La direction répond qu'il reste des places de parking.

### **Discussion sur le plan**

Remarques de la CGT: le local archives ne semble pas en adéquation avec les besoins de la TM

Le local régisseur est aussi local de comptage de pièces apportées, est de plus mal placé entre deux box de réception des brigades de vérification, donc à revoir.

Prévoir un changement de fauteuils qui datent de 1999 durée de vie en gal 10ans.

Pour le déménagement combien de temps cela prendra t-il ?

Réponse de M. GUINODIE: 3 à 4 jours de fermeture

MME BLANC : cela semble beaucoup

MME BLANC sollicite l'avis des OS à plusieurs reprises

Les OS ne donnent pas leur avis sur cette restructuration, car:

L'AVIS DU MEDECIN DE PREVENTION N'EST PAS PRIS EN COMPTE  
PAS D'AVIS DE L'ISST A CE JOUR ENVOI DES DOCUMENTS TROP TARDIF A CELUI-CI  
FOURNIR UN PLAN AVEC MESURES  
FOURNIR DTA A JOUR MÊME S'IL Y A PEU DE TRAVAUX A PREVOIR  
PREVOIR UN GROUPE DE TRAVAIL SYSTEMATIQUE POUR TOUTE RESTRUCTURATION

### **1<sup>ER</sup> ETAGE SFACT**

locaux à nettoyer

peinture sera faite en interne

CGT: où se fait l'installation des deux photocopieurs ?

LE PROBLEME MAJEUR RESTE L'ECLAIRAGE

AVIS DES OS

FO PAS D'AVIS PB ECLAIRAGE

CGT EN ATTENTE AVIS ISST ET PB D'ECLAIRAGE

SOLIDAIRE EN ATTENTE AVIS ISST

DR LEMAITRE AVIS PAS NEGATIF mais amélioration éclairage à faire.

### **Proposition d'actions**

Le problème de l'amiante n'est toujours pas résolu à L'haÿ

MALGRE LES CONSIGNES DONNEES DE NE PAS OCCUPER LE PARKING ( Flochage très détérioré)CHEFS DE SERVICE ET AGENTS CONTINUENT A S'Y GARER.

Remarque de l'ISST : IL FAUT PROCEDER AU DESAMIANTAGE

D'un commun accord seront retirés tous les badges d'accès au parking à l'intégralité du personnel ;

L'ISST dit que la seule solution est l'action en justice contre la copropriété , il est proposé de voir si une injonction ne peut pas être faite par le préfet.

Dans le SIE plusieurs devis de travaux concernant l'amiante au sol comptabilité et bureau du chef de service qui par ailleurs doit recevoir un nouveau fauteuil .

Projet de formation individualisée pour l'ergonomie des postes de travail fera l'objet d'un groupe de travail.

### **Organisations groupe de travail**

MME Blanc propose que les groupes de travail se tiennent sur une ½ journée et que le nombre de participants soient égal au nombre de titulaires par OS et qu'il y ait un ordre du jour. Le prochain groupe de travail sera la présentation du projet immobilier .

En fin de séance deux délibérations sont proposées pour demander un Groupe de travail systématique pour toute restructuration ainsi que la fourniture préalable de tous les documents utiles à une prise de décision correcte.